

Maroc /Séisme

Un bilan officiel de 2 862 morts et plus de 2 500 blessés

Soixante-douze heures après le séisme, les secouristes marocains, appuyés par des équipes étrangères, continuent leurs recherches pour retrouver des survivants du tremblement de terre dans le pays. Trois jours après le séisme qui a frappé le Maroc, le bilan provisoire fait état de 2 862 morts, selon le dernier bilan communiqué, hier, un peu avant 21 heures, par le ministère de l'Intérieur marocain. Le tremblement de terre a par ailleurs fait 2 476 blessés. Au moins quatre Français sont morts et une quinzaine sont blessés, précise le Quai d'Orsay. Par ailleurs, le gouvernement espagnol a annoncé l'envoi de nouveaux sauveteurs en renfort au Maroc qui fait face à une course contre la montre pour secourir d'éventuels survivants. « L'Espagne envoie de manière immédiate au Maroc cinq nouvelles équipes (...) de recherches canines » composées de « 31 spécialistes, 15 chiens de recherche et sauvetage et

L'OBS ET FRANCETVINFO.FR

Intempéries en Libye Des pluies torrentielles font plus de 2 000 morts

La Libye est touchée depuis dimanche 10 septembre par des pluies diluviales. « Au moins 150 personnes ont été tuées à cause des inondations provoquées par la tempête Daniel à Derna, dans les régions du Jabal Al-Akhdar et dans la banlieue d'Al-Marj », avait déclaré dans un premier temps Mohamed Massoud, porte-parole du chef de l'exécutif parallèle basé à Benghazi (est). Mais le bilan s'alourdit rapidement. Au moins 2 000 personnes seraient mortes, a ensuite affirmé Oussama Hamada, Premier ministre par intérim du gouvernement de l'est du pays, cité par l'agence AP. En outre, plus de 5 000 personnes seraient portées disparues, a chiffré Issam Abu Zriba, ministre de l'Intérieur du gouvernement de l'est, rapporte la même agence. Aucune source médicale ou de services de secours n'a toutefois confirmé ce bilan pour l'heure. Les zones sinistrées se trouvent principalement «dans les régions du Jabal Al-Akhdar et dans la banlieue d'Al-Marj», soit au nord-est de la Libye, près de la frontière avec l'Egypte, selon Mohammed Massoud, porte-parole du chef de l'exécutif parallèle basé à Benghazi. Trois jours de deuil

LIBERATION



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Centre d'Excellence Africain

PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN (CEA-CCBAD)

FINANCEMENT AFD /CONVENTION N°CCI 167901 T

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL T 001/2023 Travaux de construction du bâtiment du CEA-CCBAD

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un crédit de l'Agence Française de Développement (AFD) pour le financement du « Projet de Centres d'Excellence Africains ». Le Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD), bénéficiaire de ce financement, à travers l'Unité de Gestion, le CEA-CCBAD, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction du bâtiment du CEA-CCBAD.

2. L'Unité de Gestion du CEA-CCBAD sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter en un lot unique les travaux ci-après :

Lot	Désignation	Consistance des travaux	Délai d'exécution
Lot unique	Construction du bâtiment du CEA-CCBAD	Construction neuve de bâtiment sur deux niveaux d'une surface utile d'au moins 3000 m ² tout corps d'état.	Trois cent soixante-cinq (365) jours

Tout délai supérieur entraînera le rejet de l'offre.

3. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres National tel que défini dans le Code des marchés publics à l'Article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles. Les conditions d'éligibilité à un financement AFD sont spécifiées dans les Directives de passation des marchés consultables sur le site internet www.afd.fr.

4. Le marché issu du présent Appel d'offres sera passé sur prix global et forfaitaire. Le prix global et forfaitaire s'entend toutes sujétions comprises.

5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du CEA-CCBAD, et prendre connaissance gratuitement des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00, Temps Universel, tous les jours ouvrables.

6. Les exigences en matière de qualifications sont, entre autres, les suivantes :

- (a) Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités commerciales sur les cinq (5) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) ou (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) d'un milliard (1 000 000 000) FCFA). Le chiffre d'affaires annuel moyen est évalué à partir des ABE pour les activités commerciales au cours de ces trois (3) dernières années.
- (b) Avoir au cours des cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) ou (2018, 2019, 2020, 2021, 2022), réalisé avec succès en tant qu'entreprise principale (pour l'expérience générale) au moins deux (2) marchés de construction/ réhabilitation de bâtiments d'une superficie d'au moins 1500 m² chacun similaires à usage public comprenant des VRD.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- (c) Avoir, au cours de ces cinq (05) dernières années, réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal ou membre d'un groupement, ou sous-traitant, deux (02) marchés de travaux de construction neuve de bâtiment d'une superficie d'au moins 1500 m² de type ERP d'un montant minimum de huit cents millions (800 000 000) de FCFA chacun, de nature, volume et complexité similaires, aux travaux spécifiés à la section II-Données particulières du Dossier d'Appel d'offres, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés.

- (d) Disposer d'une ligne de crédit délivrée par une banque commerciale agréée par le Ministre en charge de l'Economie et des Finances d'un montant égal à : deux cent cinquante millions (250 000 000) de francs CFA.

- (e) Disposer du matériel essentiel spécifié dans la section III-Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.
- (f) Disposer du personnel clé nécessaire spécifié dans la section III-Critères d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres.

- 7. Les soumissionnaires intéressés peuvent consulter gratuitement ou obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet

en français à l'adresse mentionnée au point 12 ci-dessous, contre un paiement non remboursable de CINQUANTE MILLE (50 000) francs CFA. Le paiement pourra se faire en espèces.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 13 octobre 2023 à 10 heures 30, Temps universel. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour le vendredi 13 octobre 2023 à 11 heures 00 minute, Temps universel.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de : dix millions (10 000 000) de F CFA.

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La garantie d'offres doit demeurer valide trente (30) jours après le délai de validité de l'offre, soit (120 jours +30 jours) = 150 jours.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'autorité contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse mentionnée ci-dessous.

10. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres et d'enregistrement et à la redevance de régulation (taux : 0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais des Titulaires.

11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment à l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application, ainsi qu'aux Directives pour la passation des marchés financés par l'Agence Française de Développement (AFD) dans les pays étrangers d'octobre 2019.

12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE DURABLE (CEA-CCBAD)

Bingerville Pôle Scientifique de l'Université Félix Houphouët Boigny, Ex-Exie,
Tél : 07 87 77 72 55

Adresse électronique : infos@wascal-ci.org ;
cherifmamadou@hotmail.com

avec en copie : abiyou.danielle@gmail.com